Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Ville de La Pocatière Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Isabelle Michaud, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025.
   Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
   - vous avez 18 ans accomplis;
   - vous avez la citoyenneté canadienne;
   - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
   - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

   • De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
   – Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
   – Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

   NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.
   Secteur Saint-Onésime-d'Ixworth : **12, rue de l'Église, Saint-Onésime-d'Ixworth**
   Secteur Saint-Anne-de-la-Pocatière : **395 chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière**
   Secteur La Pocatière : **412, 9e rue boulevard Desrochers, La Pocatière**
   Jeudi le 16 octobre 2025 de 17h00 à 20h00
   Lundi le 20 octobre 2025 de 10h00 à 13h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou encore son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Isabelle Michaud, présidente d'élection
   395, chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, G0R 1Z0
   418-856-3192

   Me Élodie Freund, secrétaire d'élection
   412, 9e rue boulevard Desrochers, La Pocatière G0R 1Z0
   418-856-3394

Donnée à La Pocatière, le 8 octobre 2025

Isabelle Michaud

Isabelle Michaud, Présidente d'élection

SM-15 (25-01)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133